

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT ( C.É. ) DE L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD,  
TENUE À L'ÉCOLE,  
LE 26 OCTOBRE 2015, À 19 h 15**

**Étaient présents :**

Madame Michèle Ruel, directrice  
Madame Marie-Pierre Décoste, tech. SDG  
Madame Nathalie Desjardins, enseignante  
Madame Marie-Andrée Haeck, parent  
Madame Cybel Dubuc, parent

Madame Marie-Hélène Dutil, parent  
Madame Christine Marcotte, parent  
Monsieur Patrick Lavallée, parent  
Monsieur Sylvain Seyer, rep. de la communauté  
Monsieur Stéphane Bessette, commissaire

**Public :** 2 membres du public

**Étaient absents :**

Madame Mélissa Lavigueur, enseignante

**Secrétaire :** Marie-Andrée Haeck, parent

\*\*\*\*\*

**1. Mot de bienvenue**

Madame Cybel Dubuc souhaite la bienvenue à tout le monde.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Chacun fait la lecture de l'ordre du jour et Madame Christine Marcotte propose de l'adopter tel que présenté.

**CE15/16-14** Adopté à l'unanimité.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 octobre 2015 et les suivis à faire**

Chacun fait la lecture du procès-verbal et Madame Nathalie Desjardins propose de l'adopter tel que présenté.

**Point 1.1.5 :** Monsieur Sylvain Seyer sera le représentant de la communauté.

**Point 10 :** Le personnel présentera une liste de propositions.

**Point 13 :** Il y a 22 inscriptions pour Sciences en folie et 4 pour le karaté. Il doit y en avoir un minimum de 8 pour que la session se donne.

**CE15/16-15** Adopté à l'unanimité.

**4. Question public**

Aucune question.

**5. Informations du commissaire**

Monsieur Stéphane Bessette n'a aucune information pertinente à nous communiquer.

## **6. Informations du représentant au comité de parents**

Monsieur Patrick Lavallée nous informe que la présidente du comité de parents est Madame Sophia Plante. La représentante du secteur sud est Madame Karine Lachaine. Il donne des explications sur les procédures pour un agrandissement d'école. La prochaine rencontre du comité de parents sera le 11 novembre 2015. Un sondage sera fait sur les micro-ondes en service de garde pour l'heure du dîner.

## **7. Informations technicienne SDG**

Madame Marie-Pierre Décoste nous informe que la journée pédagogique du 23 octobre, a eu un bon taux de participation. Pour celle du 13 novembre, rien n'est certain dû aux possibilités de grève. S'il n'y a pas de grève, ce sera une journée relax à 16 \$ sans surplus.

## **8. Échanges sur l'agrandissement de l'école**

Il y a un questionnaire sur les besoins étant donné la rentrée de 45 élèves au préscolaire en 2015-2016. Monsieur Stéphane Bessette confirme que les élèves reviendront à Saint-Édouard pour leur 1<sup>re</sup> année. Madame Chantal Dorais nous informe que le ministre est au courant et qu'il a vu la pétition des citoyens. Le projet est à l'étude. Le 4 septembre, Monsieur Billette a approché Madame Kerneis pour un partenariat entre la municipalité et la CSDGS. Nous voudrions un gymnase collectif utilisé par l'école et par la ville. Monsieur Bessette n'était pas au courant de ces développements, il va se renseigner.

## **9. Activités pour les élèves payées par le fonds à destination spéciale**

Le personnel fait les propositions suivantes : des activités à l'école, du matériel pour les élèves TDAH, des formations Brault & Bouthillier, du matériel pédagogique et des livres pour les classes, un fond pour des projets spéciaux, des vélos stationnaires, des casques d'écoute, des jeux de société pour les classes, des livres pour l'anglais, un globe terrestre pour l'école, un fond pour Bureau en petit et des outils pour les élèves qui ont des besoins particuliers. Le montant total de ces propositions est de 6 844,95 \$. Madame Marie-Pierre Décoste présente également une demande pour un budget de 200 \$ afin d'acheter des jeux de société, pour la surveillance du midi, les jours de pluie. Il est également proposé de demander aux parents s'ils ont des jeux à donner. Madame Marie-Hélène Dutil propose d'adopter les propositions telles que présentées. La résolution portera le numéro **CE15-16-05**

**CE15/16-16** Adoptées à l'unanimité.

## **10. Aide aux devoirs**

Madame Michèle Ruel nous informe que l'aide aux devoirs a débuté le 26 octobre 2015. Elle a lieu le lundi pour le 1<sup>er</sup> cycle, le mardi pour le 2<sup>e</sup> cycle et le mercredi pour le 3<sup>e</sup> cycle de 15 h à 16 h. Madame Cathie Beaugard s'occupe de l'aide aux devoirs. L'élève doit avoir son matériel et il peut s'avancer dans ses devoirs. Une lettre a été envoyée aux parents des enfants ciblés.

## **11. Nez pour vivre**

Madame Marie-Andrée Haeck nous informe que l'école a gagné le concours Nez pour vivre. La fondation contactera Madame Ruel d'ici quelques jours pour planifier la journée. Le prix consiste en une journée de jeux avec mascottes et cadeaux pour tous les enfants. Nous remercions les enseignants pour leur participation à cette belle activité.

## **12. Conseil étudiant**

Le conseil étudiant aimerait avoir un petit budget pour les différentes activités. Il est proposé d'accorder un budget de 200 \$. Madame Christine Marcotte propose d'adopter tel que proposé.

**CE15/16-17** Adoptée à l'unanimité.

## **13. Des nouvelles de l'école**

Madame Michèle Ruel donne les informations suivantes :

Le 27 octobre, il y aura la visite annuelle du pompier. Le 30 octobre, il y aura des activités en après-midi. Déguisement, bonbons, concours de costumes, de portes décorées et différentes activités dans chacune des classes. Des activités sont maintenant offertes le midi. Le 23 novembre, Le spectacle « Croque-tout » aura lieu en après-midi en lien avec le lancement du logo de la bibliothèque municipale. Nous sommes en attente de décisions pour les demandes de bourses Métro. La procédure pour l'embarquement des maternelles est à revoir afin d'assurer leur sécurité.

## **14. Dépenses du fonds à destination spéciale, suivi**

Pour le moment aucune dépense n'a été faite.

## **15. Varia**

Nous sommes invités à participer au 60<sup>e</sup> souper des pompiers qui aura lieu le 14 novembre. Les billets sont vendus au coût de 40 \$. Les élèves de maternelle oublient leur collation pour le service de garde. Des pommes leur seront offertes.

## **25. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 10.

Michèle Ruel  
Directrice

Cybel Dubuc  
Présidente